

« RECONDUIRE L'ACCORD AU MIEUX ! »



EN 2019, AUCHAN RETAIL FRANCE + CEETRUS France :

- Pour les ayants droits de toutes les entreprises ARF sans exception + CEETRUS-France soit 94068 bénéficiaires
- Une **formule dérogatoire** reconduite au plus proche de l'exploitation avec des adaptations sur le résultat courant par la neutralisation de coûts et de retraitements favorables dont une baisse des frais financiers issus de l'endettement auprès du Groupe.
- 18, 81 M€ distribués malgré l'exploitation en déficit
- Un taux de 1,15% (dont 0,24% de formule légale)

EN 2020, UNE NEGOCIATION DE RENOUVELLEMENT :

- Sur le même périmètre **ARF + CEETRUS France**
- Avec toujours une **formule dérogatoire plus favorable** que la formule légale
- La reconduction des mesures d'adaptation et de neutralisation pour l'amélioration du résultat courant pris en compte
- La revendication par la **CFTC** de la **neutralisation du montant de la prime COVID** puisque celle-ci n'a pas été distribuée à tous (les salariés en télétravail qui ont pourtant assuré la continuité de l'activité en ont été exclus)
- La **disparition** du Compte Courant Bloqué (Loi Pacte) et son remplacement par Valprime en cas de non réponse



L'AVIS DE LA CFTC RETAIL FRANCE

Une négociation de renouvellement d'accord nécessaire pour capitaliser sur la formule dérogatoire et l'intégration - légitime et historique - des résultats de CEETRUS France !

Mais c'est la douche froide ! La Direction annonce le « démantèlement » du Groupe que la **CFTC Auchan** a dénoncé dès 2018 ! Après Oney Banque accord, c'est maintenant au tour de CEETRUS (ex IMMOCHAN) de vouloir sortir de la Holding : 3 métiers sous un même toit, c'est donc bientôt fini ! **Avec quelles conséquences ?!**

Pour 2020, aucune ! L'accord annuel fige le périmètre. **Mais après ?** Les salariés de CEETRUS, une fois intégrés dans « NEW IMMO » - nouvelle société immobilière au service de l'ensemble des sociétés de l'AFM -, aspireront à leur propre accord. Et bien que les actifs et le développement resteront la propriété de CEETRUS, filiale d'Auchan Holding, rien ne garantit la même qualité/ quantité de résultat.

Pour Auchan Retail France, la voie à suivre est celle des **Orientations Stratégiques Auchan 2022** et le redressement tant annoncé. Il faut croire que cela permettra encore une juste distribution de la participation aux bénéfices.